

Outil d'analyse des risques et bénéfiques en matière de protection



Arbre de décision

Identifier et évaluer le poids et l'importance respectifs, en fonction du contexte, des risques et des bénéfices pour la protection en termes de sécurité et de dignité, d'accès, de protection des données, d'impact sur le marché, d'individus ayant des besoins particuliers et courant des risques spécifiques, de relations sociales, de malversations et détournements de fonds, et de solutions durables/relèvement rapide

Examiner la question suivante : Chaque risque en matière de protection est-il spécifiquement lié à une IM ?

OUI

NON

Examiner différentes modalités d'interventions monétaires (espèces, bons d'échange) et divers mécanismes de prestation (espèces, cartes électroniques, téléphone portable, etc.). Explorer les mesures à prendre au niveau de la communauté et de l'organisation ainsi que les composantes de la structure du programme susceptibles d'atténuer les risques en matière de protection.

Explorer les mesures à prendre au niveau de la communauté et de l'organisation ainsi que les composantes de la structure du programme susceptibles d'atténuer les risques en matière de protection.

Si aucune mesure d'atténuation n'est possible, examiner l'option d'une assistance en nature ou non matérielle (mise à disposition d'autres services ou actions de protection).

S'il est possible de recourir à des mesures d'atténuation et/ou à une autre modalité de prestation de l'IM ou à un mécanisme de prestation alternatif, évaluer les risques et les mesures d'atténuation parallèlement aux bénéfices potentiels de l'IM en matière de protection, examiner ces options avec les communautés et décider de l'opportunité et des modalités d'un recours à une IM.

OUTIL D'ANALYSE DES RISQUES ET BÉNÉFICES EN MATIÈRE DE PROTECTION

Domaine de protection	Risques				Bénéfices		Décision	
	Risques pour la protection	D'APRÈS LES RECHERCHES EXISTANTES – Ce risque est-il propre aux IM ?	Mesures d'atténuation et d'auto-protection communautaires <i>Ces informations doivent être ajoutées selon le contexte</i>	Mesures d'atténuation prises par l'organisation humanitaire <i>Ces éléments sont pertinents dans le cas de risques multiples</i>	Bénéfices potentiels en matière de protection spécifiquement liés aux IM	QUE NOUS INDIQUENT LES RECHERCHES – Bénéfices et résultats potentiels en matière de protection spécifiquement liés aux IM		
Sécurité et dignité	Vols et pillages ; extorsion	Non, l'assistance en nature peut être plus visible, et est généralement plus difficile à transporter que l'argent liquide, ce qui en fait une cible plus directe pour les voleurs. Selon une étude sur la protection dans le cadre d'IM, effectuée par le HCR et le PAM, les risques de vol et de fraude ne sont pas propres aux IM et peuvent être atténués en concevant adéquatement le programme.		<ul style="list-style-type: none"> Mécanismes de plaintes et de feedback pour les bénéficiaires et non-bénéficiaires ; mécanismes de feedback réciproques entre les communautés et les agences humanitaires Impliquer les individus, les ménages et les communautés dans l'évaluation et la conception du programme. Informations claires et mécanismes de feedback réciproques avec les bénéficiaires Dispositif de lanceurs d'alerte et réponse rapide de l'agence face aux informations faisant état de fraude ou de corruption Mécanisme de distribution approprié, par exemple dispositifs de suivi hors ligne des transferts électroniques 	<ul style="list-style-type: none"> Dignité apportée par la liberté de choix Assistance en fonction des préférences personnelles ou du ménage - permet d'acheter exactement ce qui est nécessaire. Renforce la participation et la responsabilisation des bénéficiaires. Faible visibilité / nature discrète des mécanismes de prestation, par exemple téléphones mobiles, comptes bancaires 	<ul style="list-style-type: none"> Les améliorations de l'économie des ménages ne sont pas nécessairement durables, effets secondaires sur la santé, l'autonomisation et l'appartenance sociale des femmes 		
Accès	Absence de cartes d'identité ou de connaissance sur les nouvelles technologies (p.e. les transferts par téléphonie mobile génèrent de l'exclusion ou des détournements).	Non, dans la mesure où l'assistance en nature peut également être fournie en utilisant les nouvelles technologies, par exemple via des cartes de rationnement électroniques. Les outils de gestion de l'identité tels que la biométrie ne sont pas spécifiques à l'IM	<ul style="list-style-type: none"> Cartographie pour identifier les réseaux ou des partenaires non traditionnels susceptibles de fournir une assistance Identification des personnes ayant des besoins spécifiques et nécessitant des modalités ou des mécanismes alternatifs de prestation de services 	<ul style="list-style-type: none"> Identifier un partenaire local ayant accès en toute sécurité aux bénéficiaires, y compris des prestataires de services non formels par exemple des commerçants locaux ou un hawala Flexibilité de la structure de programme pour tenir compte des personnes ayant des besoins spécifiques et nécessitant des modalités ou des mécanismes de prestation alternatifs. Se reporter aux critères de vulnérabilité et aux orientations en matière de ciblage. Examiner les critères de protection et les critères économiques avec les parties prenantes au sein du gouvernement en cas de transferts pilotés par le gouvernement et plaider pour l'adoption de critères de vulnérabilité et de ciblage adaptés au contexte. Se reporter aux critères de vulnérabilité et aux orientations en matière de ciblage. 	<ul style="list-style-type: none"> Les IM peuvent être effectuées par voie électronique et par le biais de divers mécanismes de prestation, y compris dans les régions éloignées auxquelles le personnel humanitaire ne peut pas accéder Les espèces et les bons d'échange sont plus faciles à transporter que l'aide en nature; ainsi les personnes déplacées qui doivent changer de lieu de résidence de manière régulière ou répétée ou les réfugiés qui sont en voie de rapatriement ou de réinstallation peuvent plus facilement accéder à une IM qu'à des distributions en nature. <p>Il est possible de procéder à une IM par l'intermédiaire des systèmes de filets de sécurité gouvernementaux, ce qui peut aider les populations affectées à accéder à un soutien à plus long terme (cela vaut pour les communautés locales marginalisées ou vulnérables comme pour les personnes déplacées et les réfugiés)</p> <ul style="list-style-type: none"> Les IM peuvent promouvoir ou améliorer les liens commerciaux entre les bénéficiaires et les communautés environnantes ou contribuer au développement de nouveaux marchés (augmentation de la demande et de l'offre, grâce à un soutien indirect au marché). 			
	Exclusions ou inclusions erronées. Exemple d'exclusion par erreur : les enfants et les jeunes des rues, qui sont aussi économiquement vulnérables, ne sont pas inclus. Exemple d'inclusion par erreur : les transferts en espèces au moyen de systèmes de filets de sécurité mis en place par le gouvernement et s'appuyant sur des listes de bénéficiaires existantes incluent des personnes qui ne sont pas nécessairement les plus vulnérables économiquement.	Non, mais certaines situations d'urgence récentes ont montré qu'il peut être difficile d'opérer une corrélation entre des critères de protection ou des besoins spécifiques avec des besoins économiques.						
	Manque de liberté de mouvement dû à la localisation du camp ou confinement/ éloignement des populations - les bénéficiaires ne sont pas en mesure de dépenser l'assistance monétaire ou courent des risques si elles le font.	Non, la conception du programme est généralement à l'origine de ce problème. Si les marchés ne fonctionnent pas, il n'est pas toujours possible de procéder à une IM ou il peut être nécessaire combiner l'IM à des actions de soutien du marché.						
	Répartition inégale de l'assistance monétaire (en termes de dépenses) au sein du ménage.	Si l'IM est plus fongible que des bons d'échange ou une aide en nature, ces autres modalités peuvent néanmoins également générer une répartition inégale; par exemple, une assistance alimentaire peut entraîner les mêmes inégalités de répartition.						
	Les IM assurées dans le cadre de systèmes de filets de sécurité gouvernementaux ne respectent pas toujours les critères de vulnérabilité ou d'admissibilité humanitaires, les codes de conduite ou les principes de protection des données (voir également la section de la protection des données consacrée aux mesures d'atténuation)							
Protection des données et respect de la vie privée des bénéficiaires	Le partage des données personnelles des réfugiés, des personnes déplacées ou d'autres individus ou ménages affectés avec des tiers peut les exposer à un risque de violence, de détention ou de discrimination.	Non, car les principes de protection des données doivent être appliqués dans le cas des transferts en nature effectués directement par des organisations humanitaires vers des bénéficiaires, mais les mécanismes de paiement électronique incluent nécessairement des tiers (en dehors des organisations humanitaires et des bénéficiaires), ce qui crée une autre source potentielle de fuite des données personnelles .		<ul style="list-style-type: none"> Diffusion de la politique en matière de protection des données et de respect des principes de protection des données (voir CaLP); PIA Contrats avec les prestataires de services incluant des dispositions conformes à la politique de protection des données Formulaires de consentement du bénéficiaire 	Certaines technologies nouvelles de gestion des données, liées aux transferts électroniques, peuvent garantir la confidentialité des données de manière rapide et à l'échelle voulue (par exemple via des droits d'accès, le cryptage).			

OUTIL D'ANALYSE DES RISQUES ET BÉNÉFICES EN MATIÈRE DE PROTECTION

Domaine de protection	Risques				Bénéfices		Décision	
	Risques pour la protection	D'APRÈS LES RECHERCHES EXISTANTES – Ce risque est-il propre aux IM ?	Mesures d'atténuation et d'auto-protection communautaires <i>Ces informations doivent être ajoutées selon le contexte</i>	Mesures d'atténuation prises par l'organisation humanitaire <i>Ces éléments sont pertinents dans le cas de risques multiples</i>	Bénéfices potentiels en matière de protection spécifiquement liés aux IM	QUE NOUS INDIQUENT LES RECHERCHES – Bénéfices et résultats potentiels en matière de protection spécifiquement liés aux IM		
Individus ayant des besoins ou présentant des risques spécifiques	Fardeaux supplémentaires pour les femmes / coûts d'opportunités programmes "argent contre travail", par exemple	Non, la conception du programme est généralement à l'origine du problème.	Participation et sensibilisation des bénéficiaires au programme (résultats de l'évaluation, critères de vulnérabilité, ciblage, conception, etc.)	Bien examiner la conception des programmes, des mécanismes de monitoring et de feedback, et être disposé à réviser le programme ou y mettre un terme si nécessaire	Les IM peuvent être effectuées de manière plus discrète qu'une assistance en nature, ce qui permet à certains individus, par exemple les personnes LGBT ou les femmes chefs de famille de recevoir une assistance de manière moins visible que s'ils recevaient une aide en nature.	<ul style="list-style-type: none"> La combinaison d'une aide en espèces et d'autres formes d'assistance peut contribuer à des résultats positifs en matière de protection pour les femmes et les enfants vulnérables par exemple dans le domaine de l'éducation, la nutrition. Une étude, menée en 2010 au Kenya, a révélé que les transferts monétaires avaient contribué à améliorer les soins communautaires pour les orphelins, les enfants séparés et non accompagnés et avaient permis de financer des formations financières et techniques, des ateliers sur la garde d'enfants, et d'assurer d'autres formes de soutien pour toute la communauté. 	DECISION: IM (subventions en espèces à des fins multiples ? Ou autres), EN NATURE, ou PAS DE REPONSES ?	
Relations sociales : dynamiques au sein du ménage et des communautés	Augmentation des désaccords au sein du ménage sur l'utilisation des ressources (en espèces ou autre)	Les études montrent généralement que les IM n'ont pas eu de réelles incidences sur les relations entre les sexes, du fait des racines sociales et culturelles complexes de ces rapports, et parce que les questions de genre ne sont pas toujours une composante explicite des programmes.	<ul style="list-style-type: none"> Ciblage à base communautaire et actions de sensibilisation sur les critères d'admissibilité (vulnérabilité socio-économique) Cartographie des rapports de force/des conflits au sein de la communauté pour informer la conception du programme 	<ul style="list-style-type: none"> Critères d'admissibilité et de ciblage adéquatement conçus en fonction du contexte, contribution de la communauté, données probantes, et objectifs des transferts ; il peut-être utile d'adapter le ciblage pour inclure les différents groupes, les communauté d'accueil, etc. Sensibilisation complémentaire sexospécifique ou autres projets - Information et sensibilisation, monitoring post-distribution - données qualitatives sur les relations au sein des ménages. Genre et analyse des conflits, cartographie des relations de pouvoir. Monitoring post-distribution pour y inclure des questions sur les relations sociales. Inclusion d'une proportion de familles vulnérables issues des communautés d'accueil dans le programme d'assistance Projets de soutien communautaire complémentaires 	<ul style="list-style-type: none"> Contribution à l'économie et aux moyens de subsistance des ménages Amélioration de la situation sociale des ménages dans la communauté Décisions davantage prises conjointement ; renforcement du pouvoir de décision des femmes dans le ménage Partage accru des liquidités (+/-) Interaction économique entre les bénéficiaires et les commerçants ou les réfugiés et les communautés d'accueil, ce qui peut contribuer à une coexistence pacifique Les IM peuvent être utilisées pour contribuer à la normalisation et à l'intégration locale des réfugiés, et en tant que subventions au rapatriement ou à la réinstallation pour aider ces populations à retrouver une vie normale dans leur pays d'origine ou de réinstallation. 	<ul style="list-style-type: none"> Les études montrent que les ménages bénéficiaires partagent un peu moins l'aide en espèces que l'assistance en nature (ce qui peut être positif ou négatif). Une étude d'impact de la situation des réfugiés syriens au Liban, menée en 2014, a constaté que l'aide en espèces avait réduit les tensions au sein des ménages bénéficiaires. Une étude, menée en 2012 en Equateur, pour comparer l'impact d'une aide en espèces, par rapport à l'aide sous forme de bons d'échange et l'assistance alimentaire en nature, a montré que ces trois formes d'assistance ont conduit à une réduction des violences entre partenaires intimes en supprimant les facteurs de stress ; l'aide en espèces et l'assistance alimentaire ont favorisé une diminution des comportements dominateurs et seule l'aide en espèces a diminué de manière significative la violence domestique. 		
	Violence du partenaire intime et/ou violence sexiste, en particulier si les femmes sont les bénéficiaires directes de l'aide alors qu'elles ne contrôlent généralement pas les ressources du ménage; ou si la fourniture de l'aide et / ou la situation économique en général génère une marginalisation des hommes.	Une étude, menée en Ouganda en 2014, a montré que le versement d'espèces à des femmes a généralement entraîné une amélioration des relations entre les époux, même si certains cas de violences du partenaire intime ont été signalés.						
	Violence Inter-générationelle							
	Jalousie dans les ménages polygames							
	Tensions entre les ménages ou entre les groupes, par exemple personnes déplacées/ réfugiés et la communauté d'accueil, y compris les commerçants							
Impact négatif sur les relations de pouvoir ou renforcement des relations de pouvoir inégales au sein de la communauté ; exacerbation de la dynamique du conflit, par exemple, argent contre armes.	Pas assez de données probantes / le problème fondamental découle de la conception du programme, ce n'est pas spécifiquement lié aux IM.							
Fraude et détournement ayant des implications en matière de protection	Aide en espèces détournée par des prestataires de services, des commerçants ou extorquée des mains des bénéficiaires au moment de la réception de l'assistance (problème lié à l'accès, la sécurité)	Non, l'assistance en nature peut aussi être détournée ou extorquée, ou convertie en espèces puis détournée et extorquée.	<ul style="list-style-type: none"> Dispositif de lanceurs d'alerte à base communautaire ou "relais d'information" anonymes Signalisation / informations sur des cas Monitoring régulier Comités de plainte 	<ul style="list-style-type: none"> Mécanismes de recueil des informations clairs et mécanismes de feedback réciproques avec les bénéficiaires Dispositifs de lanceurs d'alerte Réponse rapide de l'organisation aux informations faisant état de fraudes ou de corruption Communication avec les populations cibles Transparence (critères), lignes directrices de mise en œuvre claires Approche harmonisée par tous les acteurs de l'assistance Surveillance aléatoire par des acteurs indépendants 	<ul style="list-style-type: none"> Les transferts directs aux bénéficiaires peuvent réduire le risque de corruption potentiel à de multiples niveaux De nombreux mécanismes de prestation d'IM sont plus discrets qu'une assistance en nature Si le programme vise spécifiquement un secteur, certains fonds sont utilisés hors de ce secteur (+/-) 	<ul style="list-style-type: none"> Une étude, menée en 2013 en Somalie, a relevé des cas de détournements dans le cadre d'une IM, mais a noté que le détournement d'espèces était de moins grande ampleur que dans le cadre de programmes d'assistance en nature d'ampleur comparable. Des études, analysées lors de l'étude documentaire de 2013, ont constaté, par exemple, que l'utilisation d'espèces pour des raisons sociales, p.e. acheter une bière à un voisin, peut contribuer à l'harmonie sociale et renforcer le capital / les réseaux sociaux et ne constitue pas nécessairement un « détournement » (mais peut contribuer au bien-être de la communauté). 		
	Si le programme d'assistance vise des objectifs spécifiquement liés à un secteur, utilisation de certains des fonds à d'autres fins (+/-)							
	Espèces utilisées à des fins illégales ou néfastes (drogues, armes, groupes armés, alcool)							

OUTIL D'ANALYSE DES RISQUES ET BÉNÉFICES EN MATIÈRE DE PROTECTION

Domaine de protection	Risques				Bénéfices		Décision	
	Risques pour la protection	D'APRÈS LES RECHERCHES EXISTANTES – Ce risque est-il propre aux IM ?	Mesures d'atténuation et d'auto-protection communautaires <i>Ces informations doivent être ajoutées selon le contexte</i>	Mesures d'atténuation prises par l'organisation humanitaire <i>Ces éléments sont pertinents dans le cas de risques multiples</i>	Bénéfices potentiels en matière de protection spécifiquement liés aux IM	QUE NOUS INDIQUENT LES RECHERCHES – Bénéfices et résultats potentiels en matière de protection spécifiquement liés aux IM		
Impact sur le marché et accès	Inflation - augmentation des prix des produits de consommation courante car l'approvisionnement ne répond pas à la demande (les transferts monétaires augmentent le pouvoir d'achat et la demande), ce qui entraîne un préjudice pour toutes les personnes affectées et d'autres membres de la communauté qui utilisent le marché	Non, l'assistance en nature peut aussi entraîner une inflation ou une déflation. Cela dépend du contexte.		<ul style="list-style-type: none"> Estimation du risque d'inflation supérieure à la norme sur la base d'une analyse du marché, et comparaison avec les fluctuations normales de prix, les variations saisonnières et d'autres données existantes. Analyse du marché, participation des communautés locales, participation des populations de réfugiés et des communautés d'accueil Monitoring pour mieux comprendre les réactions du marché et pour atténuer rapidement les problèmes. 	<ul style="list-style-type: none"> Les injections d'espèces ont un effet multiplicateur sur l'économie locale, en augmentant les revenus des commerçants locaux et d'autres membres de la communauté, outre ceux des bénéficiaires directs. Le versement d'espèces par voie électronique peut permettre de fournir l'aide plus discrètement et éviter que les populations ne portent des espèces sur elles ou des biens lors de leurs déplacements vers le marché. Un versement en espèces permet une utilisation flexible, alors que l'aide en nature peut être vendue pour répondre à d'autres besoins élémentaires ou pour rembourser des dettes. 	Une étude d'impact sur la situation des réfugiés syriens, menée au Liban en 2014, a constaté que l'assistance en espèces a augmenté le soutien mutuel entre les bénéficiaires et les membres de la communauté d'accueil.		
	Taxes illicites et pots de vin lors des déplacements vers le marché, ce qui limite ou perturbe l'accès aux marchés. Risque que l'aide (en nature ou en espèces) contribue à renforcer les risques existants, si ce problème n'est pas pris en compte dans la structure du programme, étant donné que les bénéficiaires utilisent une partie de l'assistance pour payer les pots de vin / taxes (par voie de négociation, de plaidoyer, etc.)	Les versements en espèces sont plus fongibles que l'assistance en nature et peuvent être davantage l'objet d'extorsions durant les trajets vers le marché qu'une aide en nature.	Réseaux de communications et relais d'information pour signaler les points de contrôle, négocier et plaider auprès des autorités locales					
	Restriction de mouvement en route vers les marchés (blocage physique pour accéder à des biens et services par des groupes militaires ou des groupes armés, discrimination ethnique / religieuse, etc.)	Voir plus haut.						
	Impact sur la dignité d'être contraint à vendre l'assistance (les bénéficiaires doivent vendre l'assistance reçue à prix réduit ou « illégalement » pour couvrir d'autres besoins élémentaires.)	Spécifique à l'assistance en nature et aux bons d'échange. Des transferts monétaires non limités offrent une flexibilité permettant de couvrir les besoins identifiés par le bénéficiaire lui-même.		<ul style="list-style-type: none"> Assistance monétaire supplémentaire (modeste, si les marchés ne peuvent pas en absorber davantage) afin de compléter l'aide en nature pour donner aux populations la possibilité de se procurer d'autres articles sur les marchés locaux, y compris dans les camps 				
	Tensions avec les commerçants locaux à propos d'accords avec les fournisseurs, pouvant générer des ressentiments envers les bénéficiaires	Non, des produits achetés localement à des fins de distribution en nature peuvent provoquer des tensions similaires.						

Pour de plus amples informations sur ce qui précède, se reporter au projet d'analyse documentaire de l'ERC (Danish Refugee Council, 2015), à l'étude du HCR / PAM sur la protection dans le cadre d'une intervention monétaire (2013) et aux références pertinentes dans le Guide pour la protection dans le cadre des IM.

Se reporter au projet d'analyse documentaire ERC (Danish Refugee Council, 2015), à l'étude du HCR / PAM sur la protection dans le cadre d'une intervention monétaire (2013) et aux références dans le Guide pour la protection dans le cadre des IM pour de plus amples informations sur ce qui précède.

